

Séminaire du réseau des chefs de projet

ATELIER / VISITE

15 décembre 2023

TRETS - AIX - MARSEILLE
- PROVENCE MÉTROPOLE

- Avec six lauréats Petites Villes de Demain, la Métropole d'Aix-Marseille-Provence place les enjeux de revitalisation de ses centres villes et villages au cœur de ses préoccupations. Dans ce cadre, la ville de Trets, commune de la métropole AMP et lauréate du programme «Petites Villes de Demain», a accueilli le 15 décembre la réunion du réseau régional des chefs de projets et des partenaires du programme. Placée sous l'égide de Monsieur **Bruno CASSETTE** Sous-préfet d'Aix-en-Provence, cet atelier a porté sur les enjeux de mobilité : modes actifs, changement des comportements, nouveaux usages, aménagements d'espaces publics.

AU PROGRAMME

- **Pascal CHAUVIN**, Maire de Trets, qui a accueilli la journée, a introduit l'atelier en rappelant les réalisations pour la revitalisation du centre village de Trets mais aussi les perspectives pour poursuivre l'action. Il a salué le rôle du programme PVD et l'importance de l'accompagnement des partenaires, de leur soutien financier pour transformer les projets en réalisations concrètes,
- **Bruno CASSETTE**, Sous-préfet d'Aix-en-Provence, a rappelé le rôle structurant de la politique des Petites Villes de Demain dans la structure urbaine. Avec sa mise en œuvre au plus près des territoires, le dispositif permet de contribuer aux équilibres territoriaux et à la coordination entre les autorités, les dispositifs et les partenaires en particulier dans le département. M. **CASSETTE** souligne le succès du programme dans les Bouches-du-Rhône où presque toutes les conventions ont été signées dans le département, la dernière le sera prochainement.
- **Sacha PREIN**, représentant la Métropole d'Aix-Marseille-Provence a présenté le dispositif partenarial Envie de Ville. Spécialement développé pour la redynamisation des centres des villes et villages de la métropole, il a été construit avec 11 partenaires en s'appuyant sur un diagnostic des agences d'urbanisme. Avec une équipe d'animation présente au sein de la Métropole, il se structure en trois phases : la demande d'accompagnement, l'écriture du programme d'accompagnement, la mise en œuvre du programme en mobilisant le droit commun des partenaires. Ce dispositif souple est à l'écoute de chacun et oriente la mise en œuvre vers les réponses les plus adaptées en visant la plus grande cohérence avec le projet de territoire.
- Après ces propos introductifs, la matinée s'est poursuivie avec deux tables rondes. La première, dédiée aux espaces publics a permis avec l'intervention de Madame **MAICHERACK** de l'AURAV de décrypter les enjeux de leur aménagement. Ces enjeux ont été illustrés par Monsieur **BOURGOGNE** de Berre l'Étang avec l'exemple de l'aménagement des berges de l'étang et la redynamisation de la promenade. Madame **GASTAUD** du Conseil Départemental a présenté le Contrat Départemental pour la Transition Ecologique et de quelles manières celui-ci fait levier dans la prise en compte des enjeux climatiques. Une seconde table ronde a porté sur les modes actifs avec la présentation du plan de mobilité d'Aix-Marseille-Provence par Madame **LE BRIS** d'AMP. Monsieur **GINOUX** Maire de Sénas a témoigné de son expérience à travers la mise en place d'une chaussée partagée dans le centre ancien du village mais aussi en aménageant la circulation aux abords des écoles. Pour conclure cette table ronde, Mesdames **BERNARD** et **LIBOUTET** ont présenté la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de l'élaboration d'une étude mobilité dans la commune de la Roque d'Anthéron.
- L'après-midi a été consacrée à la visite de Trets, son centre-ancien, les projets concourant au projet de revitalisation, en particulier la place de la Libération et le projet de ZAC. Cette visite a été commentée par **Pascal CHAUVIN** ainsi que **Jean-Christophe SOLA**, adjoint au Maire et délégué à l'urbanisme à la Ville de Trets, **Sébastien SCARAMELLI** de la SPLA. Ils nous ont donné à voir le projet d'ensemble porté par la commune pour leur centre-ville.

Les 4 agences d'urbanisme (AGAM, audat.var, AUPA et AURAV) interviennent à la demande du SGAR PACA, dans l'animation du réseau régional des chefs de projets PVD.

L'ESPACE PUBLIC, LIEU DE TOUS LES POSSIBLES

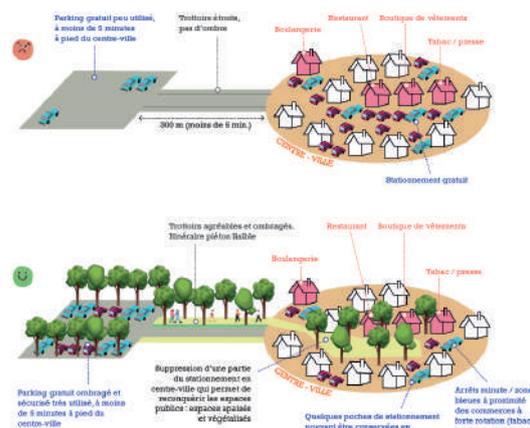
QUELS ENJEUX ET PRINCIPES D'AMÉNAGEMENT POUR LES ESPACES PUBLICS, COMMENT LES METTRE EN ŒUVRE ?

MIEUX COMPRENDRE L'ESPACE PUBLIC POUR ADAPTER SES INTERVENTIONS AUX ENJEUX DE REVITALISATION

Anne-Lise MAICHERACK, Directrice d'études projet urbain et aménagement à l'Agence d'Urbanisme Avignon-Vaucluse

« Qu'est-ce qu'un espace public ? Un lieu commun à l'usage de tous, où s'exprime l'activité sociale et où des personnes différentes coexistent. Lieu de passage, il permet de rendre la ville plus belle. » Par ce propos introductif, Anne-Lise Maicherak résume tous les défis de l'aménagement de l'espace public. Elle poursuit en interpellant les participants « qu'est-ce qui fait l'attractivité d'un centre : le stationnement ou la qualité du cadre ? ».

A travers la méthode des 6 piliers, l'ensemble des composantes de l'aménagement de ces espaces est embrassé : de l'usage jusqu'à l'enjeu de la participation citoyenne, la frugalité et le portage technique et politique.

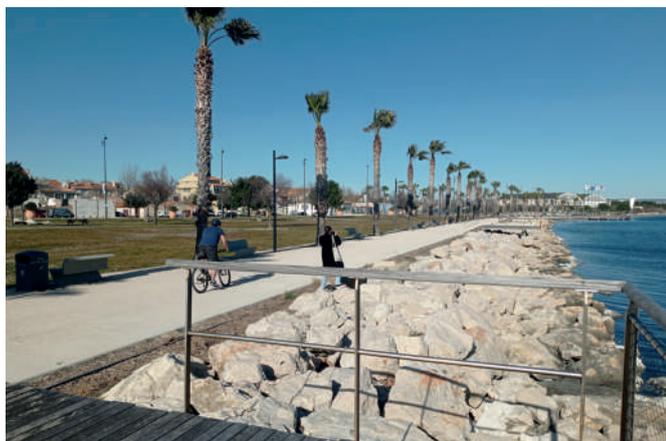


PROPOSITION DE RÉORGANISATION DU STATIONNEMENT ©AURAV

REDYNAMISER LES USAGES SUR LES RIVES DE L'ÉTANG, OUVRIR LA COMMUNE SUR L'ÉTANG

AMÉNAGER LES BERGES DE L'ÉTANG : UN POTENTIEL DE VALORISATION ET DE REDYNAMISATION DE LA COMMUNE DE BERRE L'ÉTANG

Hervé BOURGOGNE, DGS de la commune de Berre-l'Étang



BALLADE DES BERGES DE L'ÉTANG, BERRE-L'ÉTANG ©AUPA

Berre l'étang est une ville en mutation. L'implantation de grandes industries pétrochimiques a longtemps fait oublier ses paysages remarquables et l'importance de sa plaine agricole. Longtemps la commune a tourné le dos à l'étang. Aujourd'hui, revitalisation et ouverture sur l'étang vont de pair. L'aménagement des berges est le premier acte de toute une stratégie de redynamisation. Celui de la promenade touristique au bord de l'étang et à proximité du centre-ville en premier lieu avec le développement des équipements publics et d'une plage pour faire de cet espace un lieu festif et animé. Le développement de l'attractivité touristique est en ligne de mire avec la plaisance et la voile, le renforcement de l'offre hôtelière. Ces pistes sont poursuivies en lien avec l'accueil d'équipes pour les Jeux Olympiques et dans une réflexion territoriale plus large avec les communes voisines.

LE CONTRAT DÉPARTEMENTAL POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE, LEVIER DE REVITALISATION

PRÉSENTATION DU CONTRAT DÉPARTEMENTAL POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Nathalie GASTAUD, Chef du Services des Communes au Conseil Départementale des Bouches-du-Rhône

Le programme PVD est une chance si l'on sait prendre en compte les attentes des partenaires dans ses projets. En mettant autour de la table des partenaires, cela facilite le dialogue et la convergence des priorités au cœur desquelles, la transition écologique. C'est le cas du Département des Bouches-du-Rhône dont l'accompagnement est conditionné au respect de plusieurs principes de qualité environnementale (végétalisation, désimperméabilisation, sécurisation des voies cyclables...). Dans l'aménagement des espaces publics, l'investissement doit s'inscrire dans un principe de durabilité prévoyant l'investissement mais aussi les coûts d'entretien. Cela implique également de monter un dossier de financement plus complet avec une approche

technique et détaillée (matériaux, solutions techniques...) par nature de travaux. Si pour accéder aux financements, la qualité du dossier est primordiale, l'inscription du projet dans une stratégie d'ensemble d'aménagement est elle aussi essentielle. De même, la capacité de lobbying des élus est essentielle, les projets les mieux défendus sont souvent ceux qui accèdent aux financements. Afin d'œuvrer davantage pour la transition écologique, le Département des Bouches-du-Rhône lance une nouvelle démarche qui prendra en compte tous les aspects (logement, services de proximité...), le PACT (Plan d'Accélération de l'Adaptation au Changement Climatique).

2

LES MODES ACTIFS, LEVIER DE REVITALISATION

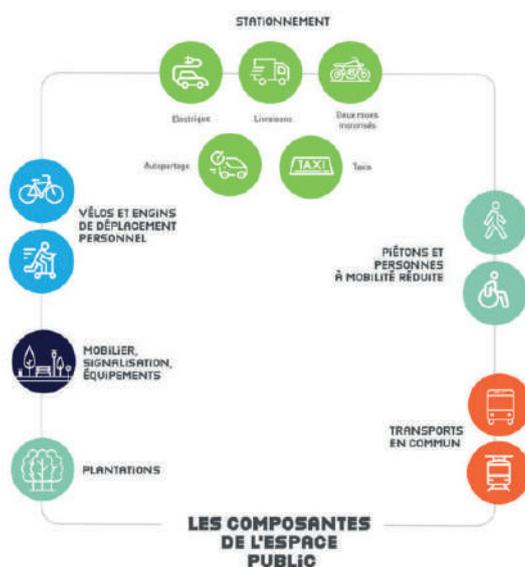
DÉFINITION ET ENJEUX DES MODES ACTIFS ET L'ENJEU DE LA MOBILITÉ DANS LES CENTRES

PRÉSENTATION DU PLAN DE MOBILITÉ D'AIX-MARSEILLE-PROVENCE MÉTROPOLE

Clara LE BRIS, Chargée d'études plans locaux de mobilité, service stratégie et planification de la mobilité durable

Le plan de mobilité inscrit les modes actifs dans une stratégie globale : apporter des solutions alternatives à la voiture en activant trois leviers modaux pour favoriser l'intermodalité. Concernant plus spécifiquement le vélo, l'objectif est d'augmenter la part du vélo de +1% d'ici 2030. Pour l'atteindre, la Métropole propose un « système vélo global » : aménagements, équipements et sensibilisation.

Dans le volet aménagement de la stratégie, l'espace public est central. Plusieurs principes pour qu'il soit structurant et produise un effet levier dans la pratique : sécurité, continuité, des équipements entretenus, liaison efficace des nœuds et présence de services. Son apaisement est aussi primordial avec notamment un travail sur les conflits d'usage, la cohabitation des différents modes et la qualité des aménités. L'enjeu est simple : la massification. Plus les usagers du vélo sont nombreux, plus la communauté est grande et plus son impact est important. A ce jour 23 des 92 communes que compte le territoire ont engagé une réflexion sur la politique vélo. Dans cette stratégie globale de mobilités, les piétons ne sont pas en reste : libérer les trottoirs, travailler la qualité des espaces publics, donner leur juste place aux espaces de livraison, favoriser les cheminements continus et sécurisés... Des principes au service d'un objectif ambitieux : 33% de part modale pour le piétons. Et bien sûr, les centres villes et villages au cœur de cette stratégie.



COMPOSANTES DE L'ESPACE PUBLIC ©MÉTROPOLE AIX MARSEILLE PROVENCE

CHAUSSÉE PARTAGÉE ET « RUE DES ÉCOLES » POUR TRANSFORMER LES USAGES DANS LE CENTRE-ANCIEN DE SÉNAS

PRÉSENTATION DE L'AMÉNAGEMENT DU CENTRE ANCIEN DE SÉNAS

Philippe GINOUX, Maire de la Commune de Sénas

Avec une approche globale du centre-ville de Sénas, les phases concourant à sa revitalisation se sont succédées. Des interventions sur les commerces, les façades, l'habitat sont intervenues concomitamment à l'aménagement des espaces publics. Dans un premier temps, les rues permettant la connexion du centre-ancien avec le reste du territoire ont été agrandies, le sens de circulation autour du centre revu et le stationnement repensé. En 2020, les espaces publics du centre-ancien ont été totalement repensés. Dédiés à la voiture ils sont devenus « zone de rencontre » c'est-à-dire une chaussée unique où les piétons, les cycles cohabitent avec les véhicules pour lesquels la limitation de vitesse est fixée à 20KM/heure. Résultats : un cadre de vie plus agréable avec une nouvelle végétalisation, des terrasses... Dans la continuité, le cours a également été rénové avec des trottoirs élargis, des plantations et la mise en place d'un système de rue des écoles, sens unique, privatisation de la rue aux horaires d'entrée et sortie des scolaires pour les modes actifs, végétalisation, parvis dédié aux piétons, report du stationnement et piste cyclable. La commune est par ailleurs dotée de plusieurs voies cyclables aménagées grâce à des financements européens et qui la connecte aux grandes routes cyclables françaises et européennes. De nombreux chantiers restent à poursuivre dont l'aménagement d'un espace emblématique, la place du marché.



PLACE VICTOR HUGO, SÉNAS ©AGAM



PLACE DU THÉÂTRE DE L'EDEN, SÉNAS ©AGAM

MOBILITÉS À L'ÉTUDE À LA ROQUE-D'ANTHÉRON

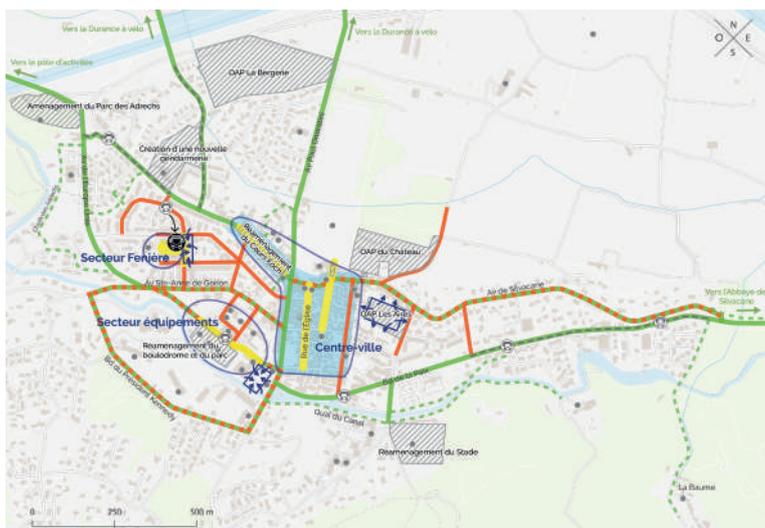
LA ROQUE D'ANTHÉRON, UNE ÉTUDE POUR AMÉLIORER LES CONNEXIONS

Garance BERNARD, Cheffe de projet Petites Villes de Demain à la Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Pauline LIBOUTET, Chargée d'études Mobilité à l'Agence d'urbanisme du Pays d'Aix-Durance

En 2023, la commune a lancé une étude visant à l'amélioration des connexions entre les différents secteurs de la commune pour les modes actifs en particulier dans le centre-ville pour améliorer l'accès au parcours marchand ainsi que les liens entre la ville haute et la ville basse mais aussi depuis le centre-ville vers les espaces résidentiels, les zones d'activités et les espaces culturels et de loisirs. Un second volet de l'étude vise quant à lui l'amélioration de l'accès au centre-ville pour les véhicules motorisés et leur stationnement et de mieux définir les besoins en espaces de stationnement. La méthode

retenue pour cette étude vise à comprendre finement les pratiques : les déplacements des usagers et des habitants. Elle établit également un diagnostic de l'accessibilité piétonne et du stationnement. Cette approche a nécessité un important travail de terrain qui fiabilise la connaissance mais permet aussi de confronter la réalité aux perceptions. Elle permettra d'élaborer un schéma d'aménagement piéton et cyclables mais aussi des propositions de réaménagement de l'offre de stationnement.



Améliorer les déplacements des modes actifs

- Aménager des cheminements piétons agréables et sécurisés
- Créer des liaisons cyclables
- Valoriser les sentes, chemins et routes à faible trafic
- Réaménager des espaces publics de qualité

Réguler la circulation automobile dans le centre-ville

- Apaiser le cœur historique et commercial
- Reporter et jalonner le stationnement vers des parkings non saturés
- Proposer du stationnement réglementé à proximité des pôles générateurs

Améliorer l'intermodalité

- Aménager un pôle d'échanges à la Fenières

SCHEMA D'INTENTION DES CONNEXIONS MODES ACTIFS
© AUPA

AU CŒUR D'UN PROJET D'ENSEMBLE : VISITE DE TRETTS DU CENTRE-ANCIEN AU QUARTIER DE DEMAIN

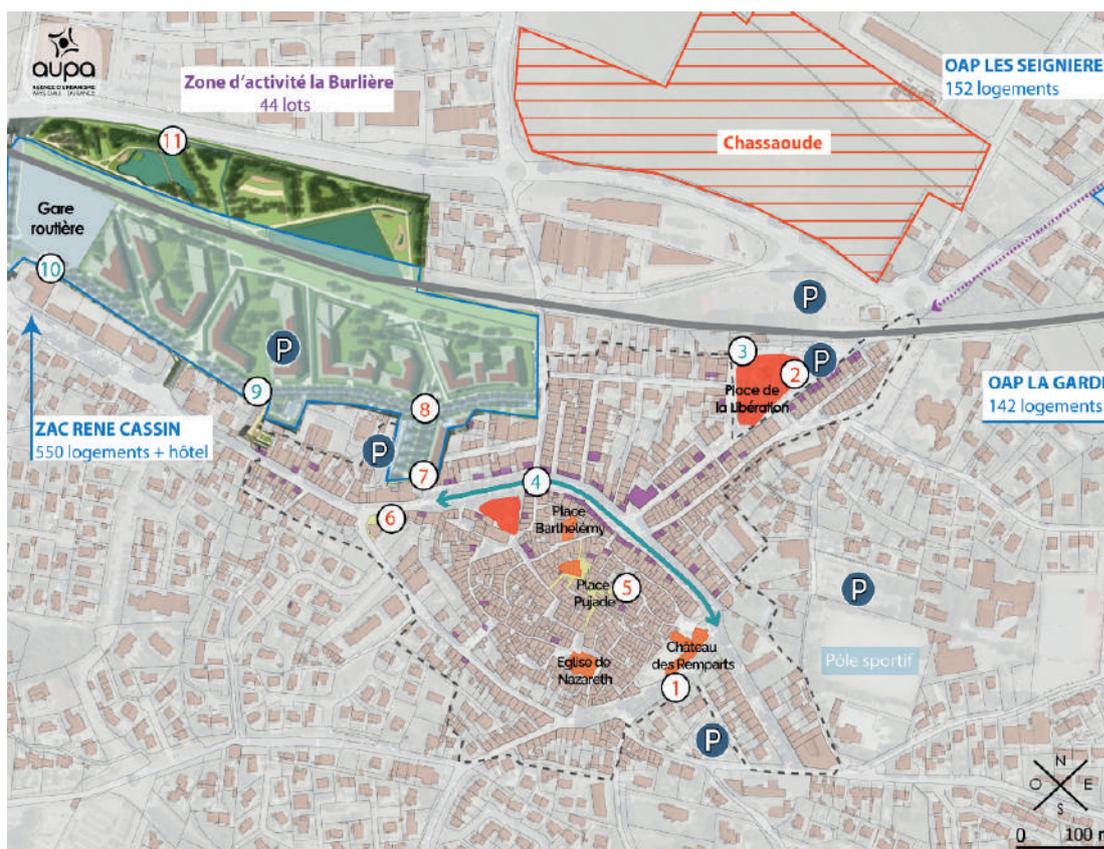
APAISER ET RÉAMÉNAGER L'ESPACE PUBLIC POUR RENFORCER SON ATTRACTIVITÉ

VISITE GUIDÉE DU CENTRE ANCIEN DE TRETTS

Par **Pascal CHAUVIN** Maire de Trets,
Jean-Christophe SOLA, adjoint au Maire et délégué à l'urbanisme à la Ville de Trets,
Sébastien SCARAMELLI de la SPLA

Dans le cadre de son projet de territoire, la commune de Trets a engagé plusieurs projets de renouvellement urbain au sein de son centre-ville. Monsieur Chauvin, Maire de Trets et Monsieur Scaramelli, chargé d'opération à la SEMEPA, ont animé une visite au fil des différents projets réalisés et à venir.

POINT D'INTÉRÊTS DE LA BALADE URBAINE



1. Cœur historique de la commune de Trets
2. Réaménagement de la place la Libération
3. Projet de l'ancienne Gare
4. Modification du sens de circulation et requalification de l'espace public
5. Réaménagement des ruelles du centre ancien (SPLA)
6. Réaménagement du parvis de l'office de tourisme et Jardin des Remparts (SPLA)
- 7 à 9. Zone d'aménagement concerté Renée Cassin (SPLA)

Parmi ces projets, la requalification de la Place de la Libération a été présentée. Celle-ci, a fait l'objet d'une concertation avec les habitants, afin d'identifier leurs pratiques et ainsi de répondre au mieux à leurs attentes. La livraison de la place est prévue pour fin 2024.

Cette balade urbaine a également été l'occasion pour la municipalité de présenter l'élaboration et la mise en place du nouveau plan de circulation du tour de ville. L'objectif central était de rendre la circulation plus fluide et plus lisible pour chaque mode de déplacement, afin de renforcer l'accessibilité au centre-ville pour tous. À ce titre, une phase de consultation auprès de la population a été menée.

La ville de Trets est accompagnée par la SEMEPA dans le cadre de plusieurs opérations de réhabilitation qui touchent toute la cité médiévale, telle que la Place Pujade. Cet aménagement entièrement créé à partir de la démolition d'un îlot insalubre, a permis d'aérer le centre médiéval, historiquement dense.

La balade s'est achevée face au chantier de la ZAC René Cassin, qui comptera à terme 550 logements supplémentaires à proximité du cœur de ville, en offrant une vue panoramique sur la montagne Sainte-Victoire et le Mont Aurélien.



RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA LIBÉRATION, TRETTS ©AUPA



REQUALIFICATION DE L'OFFICE DU TOURISME, TRETTS ©AUPA



REQUALIFICATION DE LA PLACE DE LA MAIRIE, TRETTS ©AUPA



ZAC RENÉ CASSIN, TRETTS ©AUPA